

# Vendredi 13



**Attentats terroristes**

**LE TEMPS DE L'ACTION !**



**SYNERGIE  
OFFICIERS**

*Revue trimestrielle*  
Déc. 2015 • n°211 • 3,00 €





SOMMAIRE

le trait d'union n°211

3 ÉDITO

5 ACTUALITÉ

ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2013 : LA FRANCE MEURTRIE

MANIFESTATION DU 14 OCTOBRE 2015 : LES SYNDICATS REÇUS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

22 LU POUR VOUS

BANDES DÉRIVE CRIMINELLE ET TERRORISME

23 GRILLE DES TRAITEMENTS

25 LA TRIBUNE DES RETRAITÉS

26 LE MOT DU TRÉSORIER

27 BULLETIN D'ADHÉSION 2016

Alors que cette période de fin d'année devrait être synonyme de fête et de joie, la mort et la désolation ont frappé au cœur de notre pays. Tout le Bureau national de SYNERGIE-OFFICIERS exprime ses sincères condoléances aux familles des victimes des attentats du 13 novembre et souhaite également courage et prompt rétablissement à tous ceux qui ont été blessés.

J'adresse également nos plus vives félicitations à tous les policiers ayant contribué à la résolution de ces actes et à la neutralisation d'une partie de leurs auteurs : policiers intervenants, enquêteurs, spécialistes du renseignement, soutien logistique et technique... Tous démontrent une implication sans faille et un engagement total.

Notre détermination à agir n'en est que renforcée. Nous avons, par la mobilisation unitaire du 14 octobre, alerté nos plus hautes autorités sur l'indigence des moyens à notre disposition pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Les annonces du Premier ministre, puis celles du président de la République, lors de l'audience qu'il nous a accordée le 22 octobre, allaient dans le bon sens : allègement de la procédure, renforcement des services d'investigation et des outils, recentrage sur le cœur de métier avec abandon des tâches indues, moyens humains et matériels, amélioration des conditions de vie des policiers... Tout cela témoignait d'une prise de conscience au plus haut sommet de l'État que la sécurité devait enfin être érigée au rang de priorité nationale : entre des matériels de protection balistique et le financement d'un spectacle de rue au festival d'Avignon, le choix ne souffre plus de doute... L'intervention du président de la République devant le Congrès a encore ajouté aux mesures déjà promises avec notamment 5 000 créations de postes et une batterie de réponses à nos revendications.

Pour le corps des officiers, l'adaptation de ces mesures passe par le PPCR avec l'indice sommital 1027 et l'exhaussement des grilles des 3 grades,



Patrice RIBEIRO

l'augmentation des postes IRP 2, l'ISSP et pour SYNERGIE-OFFICIERS, une déflation accentuée et un rehaussement des IRP de base sur tous les grades. Tous ces chantiers doivent aboutir à des discussions conclusives avant le 31 mars 2016, date de notre nouvelle audience à l'Élysée.

Nous restons plus que jamais vigilants contre notre propre administration ou du moins certains de ceux qui s'en réclament les représentants, alors qu'ils ne sont que des boutiquiers infiltrés dans des postes à responsabilité : ceux-là mêmes qui, de manière indécente, ont utilisé le prétexte des attentats pour demander une reflation des officiers et des commissaires en totale contradiction avec la feuille de route de Bernard CAZENEUVE. Ils osent tout, c'est même à cela qu'on les reconnaît... Vous pouvez compter sur la pugnacité de votre syndicat pour poursuivre le combat et obtenir satisfaction sur les revendications des officiers. Parce que vous démontrez chaque jour que vous méritez mieux !

Je souhaite vous adresser à tous mes vœux de réussite professionnelle, bien sûr, et plus généralement de bonheur et de santé pour vous-mêmes et vos proches.

Enfin, je ne peux clore cette année 2015 sans avoir une pensée affectueuse et fraternelle pour les familles de nos collègues décédés et pour tous ceux des nôtres blessés dans leur chair et leur âme dans l'accomplissement de leur Devoir. Bonne année 2016 à toutes et à tous.

Patrice RIBEIRO

N° 211 - 4<sup>ème</sup> Trimestre 2015

Revue trimestrielle d'information du Syndicat Synergie-Officiers

Affilié à la CGC par le canal exclusif de l'Union Fédérale des Cadres des Fonctions Publiques (CFE-CGC)

Publication inscrite à la commission paritaire de presse sous le n°1116 S 05864 Valable jusqu'au 30 novembre 2016

Synergie-Officiers

2 bis, Quai de la Mégisserie - 75001 Paris Tél. : 01 40 13 02 85 Fax : 01 40 28 47 73 synobn@orange.fr

Abonnement

Un an, 4 numéros : 10 € Contacter le Secrétariat au 01 40 13 02 85

Directeur de la publication

Patrice RIBEIRO

Rédacteur en chef

Alain ROMANET

Rédaction

Bérengère MAGUET, Gaëlle JAMES, Isabelle TROUSLARD, Frédéric BISANCON, Benoit EBEL et les membres de la section des retraités

Maquette et réalisation

Éditions Crépin-Leblond 14 rue du Patronage Laïque 52902 Chaumont Tél. : 03 25 03 87 48 Fax : 03 25 03 87 40

# Préfon-Retraite

## 1<sup>er</sup> régime de retraite facultatif en France

Préfon, association loi 1901 à but non lucratif, est engagée depuis 50 ans pour la défense des intérêts des agents du Service Public.

L'Association a créé le régime Préfon-Retraite afin de vous faire bénéficier d'une solution sans équivalent qui vous permet de percevoir des revenus complémentaires garantis à vie.

Ce n'est pas sans raison que Préfon-Retraite est le 1<sup>er</sup> régime de retraite facultatif en France ! Déjà 400 000 Agents, ancien Agents et conjoints d'Agents du Service Public l'ont choisi pour préparer leur retraite.

Préfon s'engage pour votre retraite maintenant, parlons-en ensemble.

3025 Service & appel gratuits



[www.prefon-retraite.fr](http://www.prefon-retraite.fr)

# Préfon

La retraite et la prévoyance de la fonction publique

## ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015 :



Face aux attaques d'une extrême violence qui visent à compromettre les fondements mêmes de notre République, SYNERGIE-OFFICIERS rend hommage à l'engagement total de nos forces de Police. Désormais, il faut tirer les leçons de ces événements dramatiques et enfin concéder aux policiers les moyens matériels, juridiques et humains de préserver leurs vies et de défendre celles des civils placés sous leur protection. Plus que jamais, la question de la réponse pénale, ou plutôt d'absence de réponse pénale, doit être reconsidérée. Plus que jamais, les décideurs doivent entendre le désarroi exprimés par les Officiers de Police face au manque criant de moyens de matériels et notamment de protection qui les place dans l'incapacité de garantir la sécurité de leurs collègues. Et plus que jamais, les conditions de la légitime défense doivent évoluer.

# LA LÉGITIME DÉFENSE TELE QU'ELLE EXISTE :



## « Article 122-5 du Code pénal »

N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.

N'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien, accomplit un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction. »

L'article 122-5 du Code pénal prévoit que les fonctionnaires, contrairement aux gendarmes, ne peuvent engager le feu qu'en état de légitime défense, après deux sommations demeurées sans effet. La riposte doit répondre à une « absolue nécessité », une « simultanéité » ainsi qu'une « stricte proportionnalité » de la menace. Mais depuis des mois, nous savons tous que ce cadre est devenu obsolète.



# SYNERGIE-OFFICIERS PROPOSE LA CRÉATION D'UN NOUVEL ARTICLE 122-6-1 :

*« Ne sont pas pénalement responsables les dépositaires de l'autorité publique qui accomplissent un acte de défense lorsque des violences ou des voies de fait sont exercées contre eux.*

*Ne sont pas pénalement responsables les dépositaires de l'autorité publique qui déploient la force armée :*

*1° Lorsqu'eux-mêmes ou autrui sont menacés d'un danger imminent par des personnes armées.*

*2° Lorsque sont exercées contre eux-mêmes ou autrui des violences graves qu'ils ne peuvent faire cesser autrement.*

*3° Lorsque des personnes armées refusent de déposer leur arme après deux injonctions à haute et intelligible voix :*

*1re injonction : « POLICE ! » « Déposez votre arme »*

*2e injonction : « POLICE ! » « Déposez votre arme ou je fais feu »*

*4° Lorsqu'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent, les postes ou les personnes qui leur sont confiés.*

*5° Lorsqu'ils ne peuvent immobiliser autrement les véhicules, embarcation ou autres moyens de transport dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt. Ils sont également autorisés à faire usage de tous engins ou moyens appropriés tels que herses, hérissons, câbles, pour immobiliser les moyens de transport quand les conducteurs ne s'arrêtent pas à leurs sommations. »*

La question de la Légitime Défense est un long combat mené par SYNERGIE-OFFICIERS. SYNERGIE-OFFICIERS a formulé cette demande en 2012 sans obtenir de réponse favorable, l'a ré-exprimée après les attentats de Charlie, puis après celui du Thalys, puis après le 22 octobre dernier, et en raison aussi de l'explosion des violences avec armes constatée à l'encontre des policiers.



# À l'abri elle NON PLUS.



ASSUREUR SPÉCIALISTE  
DES  
PROFESSIONNELS  
DE LA DÉFENSE ET DE  
LA SÉCURITÉ

## L'AGPM apporte des garanties spécifiques particulièrement adaptées aux officiers de Police :

- PERTE DE REVENUS (salaire et primes),
- ASSURANCE HABITATION, (arme de service et couverture scolaire comprise),
- ASSURANCE AUTO (avec usage véhicule de fonction),
- ASSURANCE DE PRÊT, PRÉVOYANCE (adaptés au métier de la police),
- ÉPARGNE,
- DES SOLUTIONS ADAPTÉES À LA MOBILITÉ en partenariat avec Synergie Officiers.

Pour tout renseignement :

- contactez votre conseiller AGPM habituel,
- appelez le 32 22\*,
- visitez agpm.fr

Partenaire de  
**SYNERGIE OFFICIERS**

Pour vous, on s'engage jusqu'au bout

**AGPM**  
ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE

**SYNERGIE-OFFICIERS ne demande pas un permis de tuer mais le droit pour les Policiers de défendre leurs vies et celles des civils placés sous leur protection.**



**SYNERGIE OFFICIERS**

PROFITEZ DE PLUS DE  
90 ANS D'EXPÉRIENCE

Une autre vision des prêts bancaires  
au service de la Police



PRÊTS IMMOBILIERS | PRÊTS TRAVAUX | PRÊTS PERSONNELS | ACHAT VÉHICULES NEUFS...

### TOUTES NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE ÉCOUTE!

Notre savoir-faire et nos spécificités sont désormais ouverts aux fonctionnaires de police. Ainsi vous bénéficiez d'une part, d'une présence sur l'ensemble du territoire national, et d'autre part, d'avantages jusqu'alors exclusivement réservés aux cheminots.

#### → PRÊTS IMMOBILIERS

Avec nos solutions de Prêts à la Carte, nous mettons à votre disposition le financement correspondant à votre situation et à celle de demain. *Vous souhaitez faire racheter votre prêt immobilier ?* En plus de la performance de nos prêts nous n'exigeons aucune domiciliation, votre banque restera la même qu'aujourd'hui.

#### → PRÊTS TRAVAUX

Le financement idéal pour répondre à vos besoins de gros travaux.

#### → PRÊTS PERSONNELS

Prêts à la consommation pensés pour chacun d'entre vous, et aussi le rachat de crédits des prêts à la consommation.

#### → ACHAT VÉHICULES NEUFS

Votre voiture neuve à prix négocié, un service développé depuis plus de 35 ans: [www.socrifauto.com](http://www.socrifauto.com). Spécialisé dans la vente de véhicules neufs, le Club Auto SOCRIF vous permet d'obtenir des remises sur plus de 36 marques pouvant aller jusqu'à - 40 %.



Pour plus de renseignements

SOCRIF/SOFIAP - Siège Social: 7, rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 60137760€. 391844214 RCS Paris. Immatriculée au registre des intermédiaires en assurance à l'ORIAS sous le n°07 025 372. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. 61, rue Taibout - 75009 PARIS. Pour les prêts personnels: Organisme prêteur SEDEF - Angle Avenue de l'Aunette - CD 15 3 - 91130 Ris Orangis CEDEX, SNC au capital de 3 060 000€ - 331 320 028 RCS Évry, mandataire d'intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 037 518 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Contrat d'assurance facultative n°4382 (décès, PTIA, IPP, ITT) souscrit auprès d'AXA France VIE, RCS Paris 310 499 959, entreprise régie par le code assurance.

# MENACES TERRORISTES LE TEMPS DE L'ACTION!



## SYNERGIE-OFFICIERS RÉITÈRE SES PROPOSITIONS

Outre les outils juridiques, les policiers doivent enfin disposer des moyens matériels et techniques leur permettant d'assurer leur mission en sécurité, et donc en efficacité.

## NOS PROPOSITIONS TECHNIQUES



Les assauts sanglants et barbares subis par PARIS ce vendredi 13 novembre 2015 témoignent de la détermination et de la préparation des terroristes. Face à la réalité de ces combats à l'arme de guerre, les policiers doivent disposer SANS DÉLAI des moyens techniques propres à leur permettre de protéger leur intégrité et celle de tous nos compatriotes.

Dans ces temps troublés où la Police et ses cadres sont particulièrement éprouvés, SYNERGIE-OFFICIERS est plus que jamais à vos côtés.

*Le Bureau national*



## SYNERGIE-OFFICIERS FORMULE LES DOUZE PROPOSITIONS SUIVANTES :

1. Mise en dotation immédiate d'un chargeur supplémentaire à grande capacité (19 coups) pour chaque personnel équipé du SIG SAUER 2022 avec un porte-chargeur double et les munitions COP correspondantes afin de porter la capacité de feu sur le terrain de chaque fonctionnaires en service à 50 cartouches.
2. Commande et mise en service rapide d'une arme d'appui par véhicule ou patrouille. Pour les BAC et CDI, fusils d'assaut calibre 5,56 mm (PRIMO-INTERVENANTS).
3. Mise en dotation de boucliers balistiques souples à raison d'un équipement par véhicule de patrouille.
4. Accroissement du nombre de gilets pare-balles lourds en complément des dotations en cours.
5. Mise en dotation pour tous les personnels d'un casque lourd en complément des matériels existants.
6. Autorisation permanente de port d'arme pour tous les personnels des forces de sécurité intérieure (Police – Gendarmerie – Douanes – Polices municipales) sur la totalité du territoire national.
7. À l'instar de ce qui est autorisé pour les officiers et sous-officiers des armées, autoriser les policiers qui en feront la demande auprès de l'autorité préfectorale compétente, à acquérir et détenir une arme personnelle avec pour seule contrainte qu'elle soit chargée en calibre 9 mm Parabellum afin d'être compatible avec les munitions en dotation. (Cette mesure sera également applicable aux policiers et gendarmes servant dans la réserve.)
8. Augmenter significativement le nombre de séances de tirs administratifs et repenser entièrement la doctrine d'engagement en matière d'ouverture de feu en organisant des stages de mises en situation adaptés.  
Parallèlement, mise en place d'un partenariat avec la FFT visant à permettre l'accès aux policiers et gendarmes des stands de tirs civils sur des plages horaires déterminées pour permettre aux personnels qui le souhaitent de s'entraîner.
9. Contrôles mobiles aléatoires avec barrages et fouilles par les services de Police, de Gendarmerie et des Douanes sur tous les grands axes et péages routiers.
10. Allègement et simplification procéduraux DRASTIQUES ET IMMÉDIATS, à tous les échelons.
11. Révision complète de la formation initiale et continue concernant cette typologie d'événements de guerre urbaine. Les policiers doivent être formés aux méthodes de guérilla urbaine face à la nouvelle menace protéiforme.
12. Gratuité des transports collectifs afin de permettre une réelle réactivité et mobilité des personnels.



**LYRIA**  
**PRINCIPE**  
À PARTIR DE  
**15€** PAR MOIS\*

**LYRIA**  
**STATURE**  
À PARTIR DE  
**19€** PAR MOIS\*

**LYRIA**  
**PROMESSE**  
À PARTIR DE  
**20€** PAR MOIS\*

**LYRIA**  
**PRESTIGE**  
À PARTIR DE  
**20€** PAR MOIS\*

# PRIORITÉ À VOTRE SANTÉ

La Mutuelle Générale de la Police vous propose 4 nouvelles garanties santé pour prendre en charge vos remboursements de manière optimale.

- Des solutions adaptées pour les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur
- Un rapport qualité-prix avantageux
- Des garanties salaire et décès en option



\* Tarif TTC de la garantie santé hors prix fixes.  
MGP Santé immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS - TheLinks.fr - 30/09/15 - Document non contractuel - Crédit photos : Getty Images.

# Manifestation du 14 octobre 2015 ON A TOUJOURS TORT D'AVOIR RAISON TROP TÔT...





# POLICIERS: Ecoeurement et Colère

Les Fonctions Publiques CFE-CGC, majoritaires et très largement représentées au sein du Ministère de l'Intérieur (ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS, SNAPATSI, SAPACMI, SICP) s'associent à l'écoeurement et la colère des policiers et apportent leur total soutien au collègue policier très gravement blessé alors qu'il tentait d'interpeller des individus déterminés à en découdre avec les forces de l'ordre.  
Cet individu, accompagné d'un complice venait de braquer un entrepôt de bijoux à Saint-Ouen (93).

Les Fonctions Publiques CFE-CGC s'étonnent que l'on puisse libérer pour une permission un individu aussi dangereux pour la société.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC souhaitent un prompt rétablissement à notre collègue très gravement blessé.

## Un policier très gravement blessé en Seine Saint Denis -93-



Paris, le 06 octobre 2015



Le 08 Octobre 2015

# TOUS DANS LA RUE !

**CONDITIONS DE TRAVAIL INSUPPORTABLES  
DÉCISIONS DE JUSTICE INACCEPTABLES  
LÉGITIME DÉFENSE INADAPTÉE**

## ASSEZ !!!



**Ensemble, Adjointes de sécurité,  
administratifs, gradés et gardiens,  
officiers et commissaires,  
rassemblons nous dans le respect  
et la dignité le MERCREDI 14 octobre  
dès 12H00 place VENDÔME à PARIS  
et devant chaque Palais de Justice  
en province.**

**SYNERGIE-OFFICIERS APPELE À UN RASSEMBLEMENT  
UNITAIRE POUR DÉFENDRE  
LES POLICIERS**

SYNERGIE-OFFICIERS 2 Bis Quai de la Mégisserie 75001 PARIS - 01 40 13 02 85 – @ Nous écrire !

**RÉSOLUMENT  
SECTEUR PUBLIC**

“MA BANQUE  
M'APPORTE DES SOLUTIONS  
**SPÉCIFIQUES**”



Julien, 30 ans  
policier

1

Pour financer  
mes projets personnels,  
**elle me fait bénéficier**  
de conditions attractives.

2

Pour mon avenir,  
**elle fait la différence**  
sur mon épargne.

3

Pour mieux m'accompagner,  
**elle est attentive** à qui je suis.

*Chacun de vous  
est important*

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Un Conseiller SG/BFM vous accueille dans  
chaque agence Société Générale.



Du lundi au samedi de 9h à 18h  
**0 821 222 500** Service 0,12 €/min  
\* prix appel

**Banque Française Mutualiste** - Société anonyme coopérative de banque au capital de 113 186 277,75 €. RCS Créteil 326 127 784. ORIAS n° 08 041 372. Siège social : 1, place des Marseillais - 94220 Charenton-le-Pont.  
**Société Générale** - S.A. au capital de 1 007 625 077,50 €. RCS Paris 552 120 222. ORIAS n° 07 022 493. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.



Depuis trop longtemps, SYNERGIE-OFFICIERS avait annoncé que la révolte grondait dans les rangs des forces de l'ordre. Depuis trop longtemps, SYNERGIE-OFFICIERS menait un combat sur la question de la **Légitime Défense sans être entendu.**

Le malaise, commun à tous les corps de la Police nationale, est le fruit du manque de considération de nos élites face à la dégradation sans cesse accrue de nos conditions de travail, et d'une politique pénale déconnectée de la réalité que les Policiers connaissent et que les Français subissent au quotidien.

Malgré nos multiples mises en garde, les administrations concernées ont trop longtemps fait la sourde oreille.

La vague de mécontentement n'a cessé de rouler, jusqu'à atteindre son pic et exploser le 14 octobre dernier, suite aux graves blessures infligées à l'un des nôtres par un délinquant multirécidiviste, condamné et toujours libre. Lors d'une manifestation, place Vendôme, et sous les fenêtres de Madame Christiane TAUBIRA, ministre de la Justice, l'ensemble des organisations syndicales de la Police nationale se sont rassemblées.



Au cœur d'une foule de plus de 10 000 collègues, SYNERGIE-OFFICIERS a réclamé une vraie réforme de la procédure et de la chaîne pénale, une refonte complète des règles de la légitime défense, et a alerté l'opinion sur notre manque criant de moyens matériels et humains. La force de cette mobilisation exceptionnelle et la pertinence de nos revendications ont permis aux organisations syndicales d'être reçues à l'Élysée par Monsieur le Président de la République François HOLLANDE.



À l'issue de débats constructifs, le président de la République a répondu favorablement à nos attentes et s'est engagé sur quatre axes :

**Une clarification des missions de police :**  
*tâches indues, missions régaliennes et étude sur la co-production de sécurité.*

**Une modernisation de la chaîne pénale :**  
*transaction pénale, utilisation de moyens vidéo, réflexion sur la légitime défense et l'usage des armes.*

**De nouveaux moyens matériels et humains.**

**Une poursuite de l'amélioration des carrières :**  
*application du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations avec ajout de nouvelles mesures catégorielles sur la période 2017-2020, et des perspectives d'évolution sur les grades sommitaux.*

Une nouvelle rencontre est actée pour mars 2016, en vue de l'établissement et la signature d'un protocole applicable dès janvier 2017.

**SYNERGIE-OFFICIERS** déplore que ces mesures aient autant tardé et que les récents événements nous aient malheureusement donné raison quant à l'urgence de la situation, mais se félicite que les policiers soient enfin entendus.

**SYNERGIE-OFFICIERS veillera au respect des promesses données et poursuivra le combat à vos côtés.**

SYNERGIE OFFICIERS

## DEPUIS 2012 SYNERGIE-OFFICIERS DEMANDE UN PLAN PLURIANNUEL

### SYNERGIE-OFFICIERS ENTENDU PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SYNERGIE-OFFICIERS n'a eu de cesse de réclamer :

- ✓ Une vraie réforme de la procédure et de la chaîne pénale
- ✓ La révision des règles de la légitime défense
- ✓ Une augmentation des moyens matériels et humains
- ✓ Une évolution du corps de commandement avec de véritables perspectives de carrières et des revalorisations indiciaires

Le Président de la République répond favorablement à nos attentes et s'engage sur quatre axes:

- **Une clarification des missions de Police :** tâches indues, missions régaliennes et étude sur la co-production de sécurité
- **Une modernisation de la chaîne pénale :** transaction pénale, utilisation de moyens vidéo, réflexion sur la légitime défense et l'usage des armes
- **Des moyens matériels et humains**
- **Une poursuite de l'amélioration des carrières :** Application du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) avec ajout de nouvelles mesures catégorielles sur la période 2017-2020, et des perspectives d'évolution sur les grades sommitaux

Le Président de la République a pris engagement pour une nouvelle rencontre en mars 2016 et signature d'un protocole applicable en janvier 2017.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite des progrès réalisés, va entamer dès à présent les négociations et veillera plus que jamais à la valorisation du corps des Officiers.

Le Bureau National



**JULIEN DUFOUR  
ABDELFETTAH KABSSI**  
**BANDES  
DÉRIVE CRIMINELLE & TERRORISME**

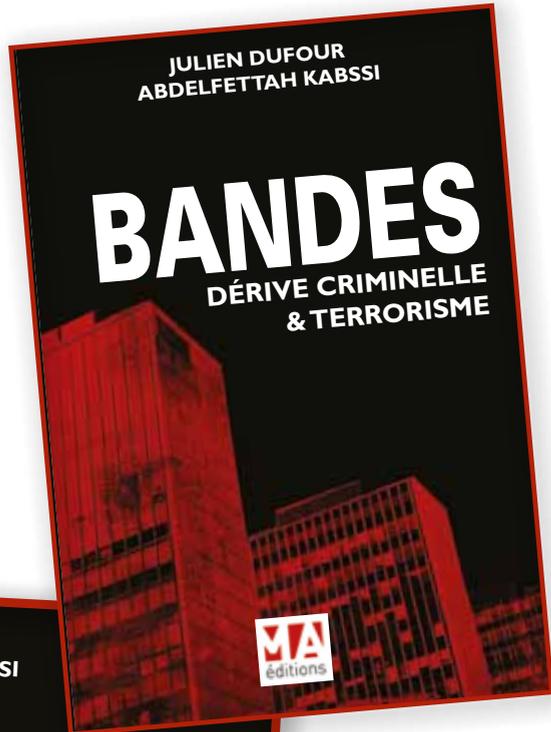
Tirs de kalachnikovs, assassinats au « barbecue », « jambisations », la multiplication des règlements de compte sanglants dans les cités sensibles illustre les enjeux financiers des trafics de stupéfiants et de l'économie souterraine. Cette violence exacerbée et banalisée est un terreau fertile au développement de bandes violentes territorialisées. De la guerre des boutons à la guerre des gangs, un ascenseur criminel va mener certains jeunes récidivistes au cœur d'un « néo-banditisme » des cités. La menace est endogène, et stratégique. Elle se double aujourd'hui d'une dérive fanatique, prétexte à l'émergence d'un « néo-terrorisme ».

Qu'est-ce qu'une bande de rue ? Comment fonctionne-t-elle ? Pourquoi une telle violence, conduisant au rétablissement de la peine de mort, à titre privé ? D'où viennent ces nouvelles formes de banditisme et de terrorisme, au cœur de nos sociétés ? Comment faire face ? La démarche est pédagogique : elle vise à donner des clés de lecture de la délinquance des cités aux professionnels comme aux néophytes. Elle propose une première classification des bandes de rue, et un regard policier sur le « réel criminel ». Nommer, diagnostiquer, déceler, agir ex-ante, telle est la trame d'un ouvrage qui entend aussi rendre hommage aux acteurs – policiers, magistrats, enseignants, monde associatif – qui œuvrent chaque jour sur ces territoires de la République.

**Préface du Doyen Christian Vallar**, de la Faculté de droit et sciences politiques Université Nice Sophia Antipolis

**Julien DUFOUR** est Commissaire de Police, criminologue. Après plusieurs années de service en Seine-Saint-Denis, il a été chargé du Plan de lutte anti-bandes de la Préfecture de Police de Paris. Il exerce aujourd'hui à la Direction générale de la police nationale.

**Abdelfettah KABSSI** est Capitaine de Police. Ayant servi en police judiciaire puis au sein de commissariats de secteurs sensibles, il a été en charge de la cellule de suivi du plan de lutte anti-bandes de la Préfecture de Police. Il exerce aujourd'hui en service spécialisé.



GRILLE DES TRAITEMENTS

Traitement et indemnités au 1er janvier 2015  
Valeur annuelle du point : 55,5635  
**S.G.A.P. de PARIS**

CORPS DE COMMANDEMENT DE LA POLICE NATIONALE



	RETENUES MENSUELLES										NET A PAYER					
	TRAITEMENT		Pension indice	Taux 11,60%	Solidarité 1%	C.S.G.		R.D.S. 0,50%	RAPP 5%	Résidence 3%		Sujétion spéciale	Postes difficiles	IRP base	Indemnité spécifique	Indemnité Suj. Exc.
Grades et échelons	I.M.	annuel				mensuel	Déductible 5,10%				Non déd. 2,40%					
<b>Commandant E. F.</b>																
8ème échelon	783	43 506	3 625,50	947	508,65	45,20	250,57	117,91	24,56	36,26	108,76	14,11	413,00	56,66	85,75	4 081,98
7ème échelon	734	40 784	3 398,66	888	476,95	42,73	236,65	111,36	23,20	33,99	101,96	14,11	413,00	56,66	85,75	3 888,98
<b>Commandant</b>																
5ème échelon	734	40 784	3 398,66	888	476,95	42,73	236,65	111,36	23,20	33,99	101,96	14,11	413,00	56,66	85,75	3 888,98
4ème échelon	696	38 672	3 222,66	842	452,24	40,81	225,86	106,28	22,14	32,23	96,68	14,11	413,00	56,66	85,75	3 686,06
3ème échelon	658	36 561	3 046,75	796	402,54	38,89	215,06	101,20	21,08	30,47	91,40	14,11	413,00	56,66	85,75	3 513,24
2ème échelon	619	34 394	2 866,16	749	402,29	36,93	203,99	95,99	19,99	28,66	85,98	14,11	413,00	56,66	85,75	3 335,70
1er échelon	589	32 727	2 727,25	713	382,96	35,41	195,47	91,98	19,16	27,27	81,81	14,11	413,00	56,66	85,75	3 199,05
<b>Capitaine de Police</b>																
exceptionnel	680	37 783	3 148,58	850	456,54	40,77	225,81	106,26	22,13	31,49	94,45	14,11	378,00	56,66	85,75	3 681,70
5ème échelon	658	36 561	3 046,75	823	442,04	39,62	219,36	103,23	21,50	30,47	91,40	14,11	378,00	56,66	85,75	3 578,13
4ème échelon	619	34 394	2 866,16	774	415,72	37,59	207,93	97,85	20,38	28,66	85,98	14,11	378,00	56,66	85,75	3 395,07
3ème échelon	585	32 505	2 708,75	731	392,63	35,98	198,76	93,53	19,48	27,09	81,26	14,11	378,00	56,66	85,75	3 280,47
2ème échelon	557	30 949	2 579,08	696	373,82	34,52	190,55	89,67	18,68	25,79	77,37	14,11	378,00	56,66	85,75	3 118,94
1er échelon	527	29 282	2 440,16	659	353,95	32,96	181,76	85,53	17,81	24,40	73,20	14,11	378,00	56,66	85,75	2 977,74
<b>Lieutenant de Police</b>																
8ème échelon	581	32 282	2 690,16	726	389,94	35,26	195,05	91,79	19,12	26,90	80,70	14,11	343,00	56,66	85,75	3 184,86
7ème échelon	555	30 838	2 569,83	694	372,75	33,90	187,43	88,20	18,37	25,70	77,09	14,11	343,00	56,66	85,75	3 062,54
6ème échelon	524	29 115	2 426,25	655	351,80	32,29	178,34	83,92	17,48	24,26	72,78	14,11	343,00	56,66	85,75	2 917,02
5ème échelon	496	27 559	2 295,58	620	333,00	30,99	170,93	80,44	16,75	22,97	68,89	14,11	343,00	56,66	85,75	2 800,28
4ème échelon	467	25 948	2 162,33	588	315,81	29,46	162,43	76,44	15,92	21,62	64,87	14,11	343,00	56,66	85,75	2 661,85
3ème échelon	438	24 337	2 028,08	552	296,48	27,95	153,93	72,44	15,09	20,28	60,84	14,11	343,00	56,66	85,75	2 525,52
2ème échelon	410	22 781	1 898,41	517	277,68	26,49	145,72	68,57	14,28	18,98	56,95	14,11	343,00	56,66	85,75	2 393,99
1er échelon	379	21 059	1 754,91	478	256,73	24,88	136,63	64,29	13,39	17,55	52,64	14,11	343,00	56,66	85,75	2 248,55
<b>Stagiaire</b>																
	334	18 558	1 546,50	421	226,12	19,42	107,80	50,73	10,56	11,00	46,39	14,11	143,00	56,66	85,75	1 733,54
<b>Elève</b>																
	306	17 002	1 416,83	386	207,33	0,00	89,71	42,21	8,79	2,00	42,50	-	-	-	-	1 463,49

# PARADIS LATIN®

Cabaret

« **Offre Spéciale Synergie Officiers** »

**-50%** pour toute réservation jusqu'au 30 décembre 2015  
- Veuillez spécifier lors de la réservation le code « synergiepl » -

Sur présentation de la carte du syndicat en cours de validité.



  
Cabaret, Rive Gauche, Paris.

FLASHEZ-MOI



28 rue Cardinal Lemoine 75005 Paris - Réservation : 01-43 25 28 28  
[www.paradislain.com](http://www.paradislain.com) - [paradislain@paradislain.com](http://paradislain@paradislain.com)



## La tribune DES RETRAITÉS

*Chers collègues retraités,*

Il aura fallu 130 morts et 352 blessés, pour que ceux qui nous gouvernent prennent la mesure des séismes qui nous ont tous ébranlés les vendredi 13 et mardi 17 novembre.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu à l'occasion de précédents attentats, « plus jamais ça ! », et que « des mesures vont être prises ! ».

Il aura fallu l'instauration de l'état d'urgence pour enfin donner, provisoirement, aux forces de sécurité les moyens d'agir qu'ils attendaient depuis plus de vingt ans (notamment depuis l'attentat de Roubaix).

Les résultats ne se font pas attendre !

Vingt ans pour oser parler d'intégrisme radical : un mot tabou dans certaines sphères médiatiques et politiques facilement enclines à une complaisance coupable !

Le mot d'ordre était « pas de vague ! », « pas d'amalgame ! ».

Maintenant que le mal est fait, que des centaines de familles sont meurtries, le Gouvernement accepte d'entendre les revendications de certains élus de la Nation, et des représentants syndicaux de la Police nationale, pour prendre des mesures de simple bon sens, sur notre sol, car en dehors de la compassion, il ne faut pas attendre grand-chose des États composant l'Europe en matière de sécurité et de solidarité !

C'est uniquement après une analyse objective des menaces protéiformes pesant sur nos institutions et sur la pérennité de notre mode de vie et de nos valeurs communes, que des initiatives peuvent venir, concrétisées par la mise en œuvre de mesures de sécurité pragmatiques, votées et appliquées sans idéologie sécuritaire mais sans faiblesse coupable envers tous ceux mus par des motivations diverses mais se rejoignant sur un seul but : détruire les fondements de notre société et instaurer la terreur.

Notons ainsi avec satisfaction les mesures de bon sens proposées et obtenues le 20 novembre auprès du Conseil européen des affaires de justice et des affaires intérieures à Bruxelles par le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE :

- Création d'un PNR, fichier de toutes les personnes qui

prennent l'avion dans la zone européenne, incluant les vols intra-européens

- Meilleur contrôle de la circulation des armes à feu  
- Contrôles systématiques et obligatoires, à toutes les frontières extérieures de l'UE incluant le contrôle des ressortissants de cet espace, par une réforme des codes frontières Schengen

Ces mesures devant être adoptées par le Parlement européen avant la fin de l'année.

En ce qui concerne les forces de sécurité en général et la Police nationale en particulier, les rythmes de travail auxquels sont assujettis nos collègues actuellement relèvent de l'exploit !

Avec le plan Vigipirate au plus haut niveau depuis janvier, les rappels incessants, les heures supplémentaires, les permanences et autres astreintes, auxquels viennent s'ajouter ces épisodes de guerre, nous ne pouvons plus dire qu'ils ne font que leur travail !

Au quotidien, ils exposent leur vie, pour assurer notre sécurité et détruire cet ennemi qui ne dit pas son nom. C'est grâce à un professionnalisme exceptionnel qu'ils parviennent à annihiler l'entreprise terroriste lâche et aveugle d'éléments fanatisés très difficiles à repérer et à neutraliser préventivement en raison d'une conception angéliste et totalement inadaptée des Libertés et des Lois.

Les collègues d'élite du RAID et de la B.R.I., dont certains ont été blessés, méritent plus que notre admiration, ils méritent la reconnaissance de la Nation toute entière.

Encourageons nos collègues actifs et réservistes, ainsi que toutes les autres entités, civiles et militaires, qui sont mobilisées en ce moment, pour faire face à ces situations exceptionnelles, qu'ils sachent que nous les soutenons sans relâche, et pensons en permanence à eux et à leurs familles.

La COP21, qui va rassembler, prochainement, plus de 400 invités venus du monde entier, va être encore l'occasion d'une mobilisation sans précédent. Combien de militaires et de policiers vont être concernés ? Que va-t-il encore se passer d'ici là ?

**Le Bureau de la Section des Retraités**



## Le Mot du Trésorier

La manifestation du 14 octobre dernier illustre une fois de plus l'absolue nécessité d'être solidaires et unis en ces temps difficiles.

Aussi, adhérer à un syndicat comme SYNERGIE-OFFICIERS représente, avant l'aspect pécuniaire, un symbole, un engagement personnel et une participation à un projet commun car, outre la défense des intérêts moraux et matériels des Officiers, adhérer c'est aussi respecter une éthique inhérente à nos fonctions en tant que cadres de l'institution policière, et un certain nombre de valeurs de la République auxquelles nous sommes tous viscéralement attachés.

Tu constateras que les montants figurant sur le bulletin d'adhésion 2016 sont identiques à ceux de l'année dernière.

Le contexte économique et social ambiant nous a convaincu, une fois de plus, de la nécessité de ne pas augmenter le montant des cotisations.

Une gestion efficiente et rigoureuse de nos ressources, le tout couplé à un contrôle de gestion tourné vers les économies d'échelle, nous permet d'assumer cette charge financière et ce depuis maintenant plus de cinq ans.

Ce faisant, je te rappelle que **la cotisation syndicale est déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant** (exemples de montants restant à la charge de l'adhérent après déduction fiscale : lieutenant 28 €, capitaine 37 €, commandant 45 €, retraité 17 €).

Par ailleurs, le règlement de ta cotisation avant le 31 mars te confère automatiquement une prestation d'assurance décès via un contrat groupe souscrit par SYNERGIE-OFFICIERS.

Je t'adresse, ainsi qu'à tous ceux qui te sont chers, mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur et prospérité pour 2016.

Syndicalement vôtre.

Benoît EBEL  
Trésorier national

**N O M** : **PRÉNOM** :  
**Grade** : **Date de nomination** :  
**Matricule** : **Date de naissance** :  
**Direction** : **Service d'affectation** :  
**Téléphone** : **Adresse professionnelle** :  
**Fax** : **Adresse domicile** :  
**Portable** : **E-mail personnel** :  
**E-mail prof.** :

GRADES	COTISATION (1) SYNERGIE-OFFICIERS	COTISATION (2) avec adhésion CFE-CGC	Règlement par Prélèvement automatique	
			(1)	(2)
Élève	10 €	---	---	---
Stagiaire	15 €	80 €	---	---
LIEUTENANT	84 €	156 €	7,60 €	13,60 €
CAPITAINE	111 €	183 €	9,85 €	15,85 €
COMMANDANT	133 €	205 €	11,70 €	17,70 €
COMMANDANT E.F.	153 €	225 €	13,35 €	19,35 €
Retraité	50 €	110 €	4,60 €	9,50 €
Veuve	15 €	---	---	---

**NOTA : la cotisation syndicale est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant.**

Exemples de montants restant à la charge de l'adhérent après déduction fiscale : Lieutenant 28 €, Capitaine 37 €, Commandant 44 €.

(\*) La cotisation annuelle de SYNERGIE-OFFICIERS est exigible en début d'année, elle comprend obligatoirement : l'abonnement au Trait d'Union (10 €), la cotisation syndicale, l'assurance décès de l'adhérent (y compris hors service) fonctionnaire de Police actif ou retraité, à jour de cotisation au 31 mars, qui sera réglée à l'ayant droit légal ou désigné nommément par lui.

**Le prélèvement automatique :** Joindre une autorisation de prélèvement SEPA datée et signée accompagnée d'un RIB.

Les sommes indiquées sont calculées pour un échelonnement sur 12 mois et sont valables pour une adhésion avant le 15 janvier. Le renouvellement d'adhésion s'opère automatiquement par tacite reconduction.

Pour une adhésion, ou un renouvellement d'adhésion, en cours d'année, après un 1<sup>er</sup> prélèvement d'ajustement calculé en fonction du nombre de mois écoulés, le montant de la mensualité reste ensuite identique jusqu'au 31 décembre.

**Toute adhésion souscrite en cours d'année est due dans son intégralité.**

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

SYNERGIE-OFFICIERS

2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS - TEL. 01.40.13.02.85 - FAX. 01.40.28.47.73 - Email : [bureau.national@synergie-officiers.com](mailto:bureau.national@synergie-officiers.com)  
(affilié CFE-CGC)

# SYNERGIE-OFFICIERS

« Ensemble, construisons l'avenir.. »



**2 Bis Quai de la Mégisserie 75001 Paris**

*bureau.national@synergie-officiers.com*



01.40.13.02.85

fax 01.40.28.47.73